

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de votre mécontentement envers la politique actuelle de lutte contre l'insécurité routière avec un choix du « tout-radars » et je vous en remercie.

En matière de sécurité routière, il me semble évident qu'un équilibre entre répression des comportements les plus dangereux et respect de la liberté des conducteurs est nécessaire.

Au regard de l'augmentation constante des chiffres de la mortalité routière corrélative à celle du nombre de radars installés sur les deux dernières années, il est clair qu'une politique de sécurité routière efficace ne peut se résumer qu'à ces seules implantations. Ce n'est que par la conjonction de mesures visant à agir sur l'ensemble des facteurs des accidents routiers, qu'une baisse significative du nombre de victimes pourra être durablement engagée.

Les radars ne peuvent être considérés comme seul instrument de lutte contre la hausse inquiétante de la mortalité sur les routes françaises, leur efficacité étant subordonnée à la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente.

L'échec du Gouvernement dans la lutte contre la recrudescence des accidents doit nous conduire à reconsidérer nos politiques publiques en faveur de la sécurité routière et à mettre notamment l'accent sur l'entretien des routes et des infrastructures, ainsi que sur la prévention auprès des conducteurs, prévention qui se fera d'autant mieux si on publie chaque trimestre les statistiques des véritables causes d'accidents ( aménagement routier, vitesse, inattention, téléphone, alcool, drogue, médicaments, état du véhicule ...).

Mon collègue Franck Marlin, au nom de notre Groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale a porté un amendement, dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2017 visant à réaffecter les crédits réservés au déploiement de nouveaux radars, dont les coûts d'investissement et de maintien en condition opérationnelle sont très élevés pour les collectivités territoriales déjà étranglées financièrement, à la nécessaire modernisation des infrastructures routières. Malheureusement, il a été rejeté par la majorité socialiste.

Particulièrement sensible à cette question, je reste vigilant sur ce sujet qui ne manquera pas d'être ré-abordé. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Charles TAUGOURDEAU  
Député de Maine-et-Loire